



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

restructuration

Question écrite n° 19786

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de la défense sur le fait que quatre gendarmeries (Montigny, Woippy, Hagondange et Rombas) sont menacées de suppression dans le seul arrondissement de Metz-Campagne. Ce chiffre est considérable et constitue une menace évidente du point de vue du maintien de la sécurité. Le caractère massif des bouleversements envisagés inquiète au plus haut point la population et elle souhaiterait qu'il lui indique comment l'affaiblissement des effectifs de gendarmerie dans l'arrondissement de Metz-Campagne sera compensé

Texte de la réponse

Le Gouvernement a la ferme volonté d'assurer l'égalité des citoyens devant le droit à la sécurité. C'est dans cette optique qu'une mission d'analyse et de proposition concernant la répartition géographique des effectifs de la police et de la gendarmerie sur le territoire national a été confiée à MM. Carraz et Hyest. Les conclusions de cette mission ont été remises au Premier ministre le 6 avril 1998 et, le 27 avril dernier, le Conseil de sécurité intérieure (CSI) a validé les principes d'une nouvelle répartition des effectifs de la police et de la gendarmerie. Une éventuelle modification du dispositif territorial des forces de police et de gendarmerie ne peut toutefois s'envisager qu'après une vaste concertation. C'est pourquoi M. Fougier, conseiller d'Etat, a été chargé de conduire au niveau national, ainsi qu'avec les autorités locales et les élus concernés, une large consultation sur cette réorganisation. Les conclusions de cette consultation seront connues avant la fin de l'année. La situation des brigades territoriales de Montigny, Woippy, Hagondange et Rombas, comme celle d'autres unités, sera examinée dans ce cadre. Les décisions interviendront à l'issue d'une nouvelle réunion du CSI.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19786

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 1998, page 5360

Réponse publiée le : 30 novembre 1998, page 6539